



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 19 décembre 2024
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14
Etaient présents : 10 membres – 3 procurations – 13 votants

Action sociale

511/2024 Programme « Mieux manger pour tous » : convention de financement

Madame Nathalie ROUSSEL expose :

La politique de lutte contre la précarité alimentaire a pour objectif de favoriser un accès digne et durable à une alimentation favorable à la santé aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Dans ce cadre, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est pilote un programme « Mieux manger pour tous » (MMPT).

Le volet local du programme MMPT a pour objectifs de favoriser :

- le développement de coopérations entre acteurs et d'alliances locales de solidarité alimentaire « producteurs-associations-collectivité » permettant aux plus modestes l'accès à une alimentation saine et durable ;
- la participation à des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) portant des actions concourant à l'accès de tous à une alimentation saine et durable et mobilisant notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- le soutien aux expérimentations transformant l'organisation « classique » de la lutte contre la précarité alimentaire incluant les paniers solidaires, les transferts monétaires comme par exemple les chèques « alimentation durable » ;
- l'amélioration de la couverture des zones blanches ou insuffisamment couvertes de l'aide alimentaire, ainsi que l'amélioration de la couverture des non-recours de l'aide alimentaire en favorisant des démarches d'aller vers.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Val d'Argent a déposé un projet qui a été sélectionné. Ce projet vise à :

- soutenir des acteurs qui agissent déjà auprès des populations en situation de précarité alimentaire pour renforcer et améliorer leurs impacts
- développer des synergies entre les acteurs présents sur le territoire

- donner accès à une alimentation saine et locale
- mettre en œuvre des solutions pérennes coconstruites avec les bénéficiaires pour un changement effectif de leurs situations sur le long terme.

Le projet sera réalisé sur une période de trois ans. La première année sera consacrée au renforcement de la coopération entre les acteurs et des actions déjà menées, mais aussi la mobilisation des bénéficiaires. La deuxième année permettra de faire émerger de nouvelles solutions par la co-construction avec les acteurs et bénéficiaires et de renforcer les coopérations locales et de les initier. Enfin, la troisième année sera dédiée au confortement des solutions et à leur pérennisation.

Le projet est mené avec tous les acteurs intervenant sur le territoire : les Restos du Cœur, le CSCVA, la CeA... La coordination du projet est assurée par la CCVA via ses agents qui consacreront à minima 0,4 ETP au projet.

Le budget prévisionnel du projet sur 3 ans :

	Actions	Budget prévisionnel	Subvention Etat
2024	Mobilisation des équipes	64 500 €	49 000 €
2025	Animation ateliers, achats de fournitures	64 000 €	50 000 €
2026	Animation ateliers, achats de fournitures	66 100 €	50 000 €

Ces montants prévisionnels incluent des dépenses de fonctionnement (rémunérations des animateurs, salariés sur la thématique) et des dépenses d'investissement (achat de matériel).

Le Conseil Communautaire, après délibération,

- **APPROUVE** le projet de la Communauté de Communes du Val d'Argent dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous »
- **APPROUVE** la convention jointe en annexe et valide la signature du Président
- **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires pour la réalisation de ces actions (*dépenses déjà inscrites au BP 2024*),
- **AUTORISE** le Président à engager l'ensemble des démarches et procédures liées à cette convention et ce programme, et à signer tous les actes et contrats y afférent.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

La secrétaire de séance,

Régine ORSATI



Le Président,

Jean-Marc BURRUS